à Vélos

Mes itinéraires cyclables du quotidien

Loretz-d'Argenton

La Communauté de Communes du Thouarsais en partenariat avec la Commune de Loretz-d'Argenton a mis en place un itinéraire bis vélos. Des panneaux indiquant la direction, la durée en minutes entre les principaux lieux ont été installés le long de ces parcours afin de faciliter vos déplacements. Le vélo est le mode de déplacement sain, économique et écologique.

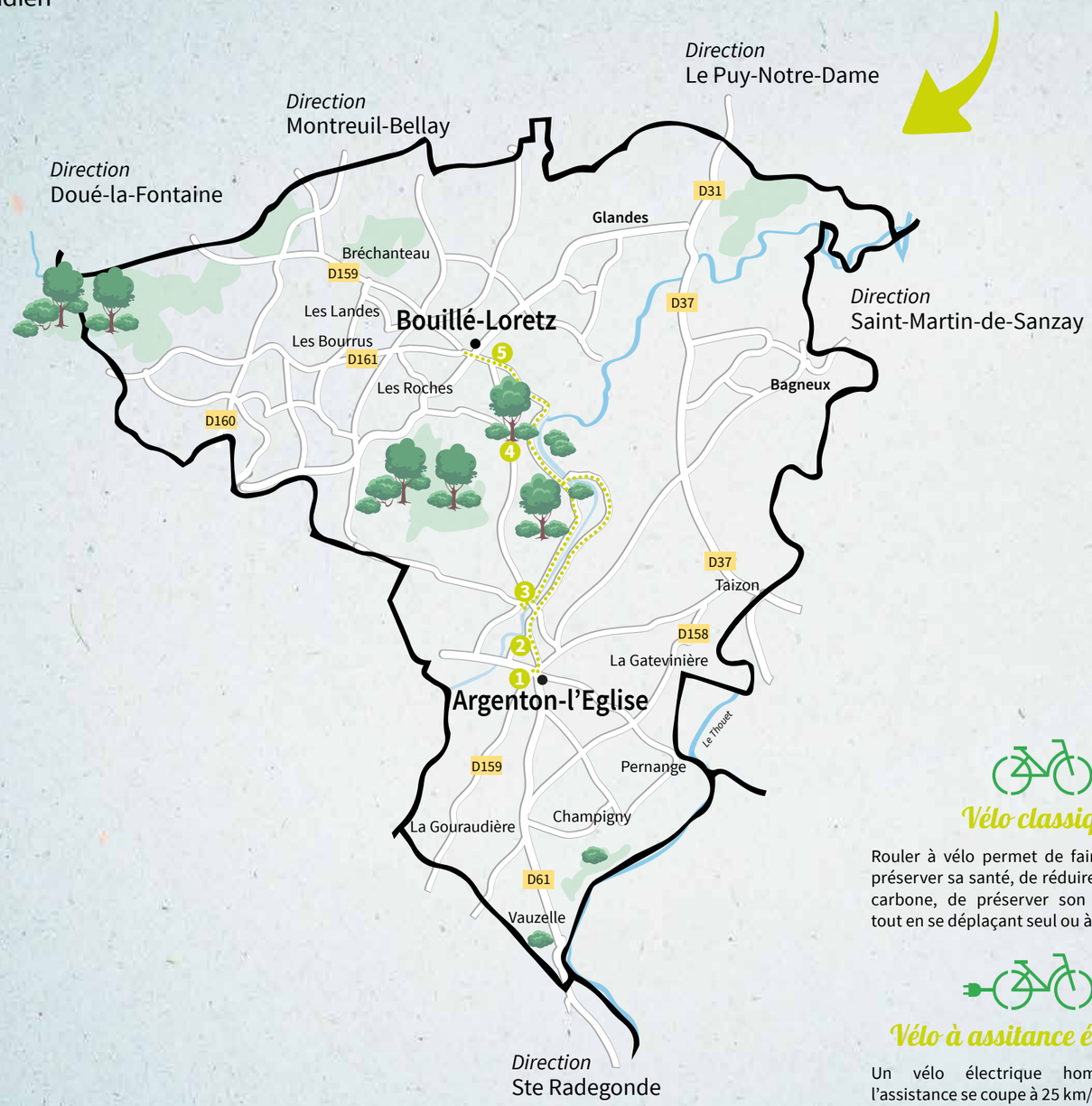

Temps de trajets

secteur **Loretz-d'Argenton**

1	Bouillé-Loretz	19mn	15mn
2	Bouillé-Loretz	18mn	14mn
3	Bouillé-Loretz	15mn	11mn
4	Argenton l'Eglise	14mn	9mn
5	Argenton l'Eglise	19mn	13mn

LORETZ-D'ARGENTON 6mn 4mn

Vélo classique

Rouler à vélo permet de faire du sport, de préserver sa santé, de réduire son empreinte carbone, de préserver son porte-monnaie tout en se déplaçant seul ou à plusieurs.

Vélo à assitance électrique

Un vélo électrique homologué (dont l'assistance se coupe à 25 km/h) reste un vélo. Selon le code de la route, les usagers peuvent donc emprunter les pistes cyclables et n'ont pas l'obligation de porter un casque vélo, même s'il est plus prudent de s'en équiper.

Le Casque est obligatoire pour les conducteurs et passagers de moins de 12 ans, ainsi qu'un siège adapté pour les moins de 5 ans.

à Vélos
Mes itinéraires cyclables du quotidien

La Communauté de Communes du Thouarsais et ses partenaires vous proposent de louer des vélos ou vélos à assistance électrique avec T'Vélos.

A vélo, respectez le code de la route, pensez à votre sécurité et à celle des autres.

à Vélos
Mes itinéraires cyclables du quotidien
LORETZ-D'ARGENTON 6mn 4mn

Création - Communauté de communes du Thouarsais